

INTERVIEW DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING PAR M. JEAN BRIGOULEIX, POUR FRANCE-SOIR, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, VENDREDI 17 AVRIL 1981.

17 AVRIL 1981 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

QUESTION.- L'un des arguments les meilleurs de votre campagne était que vous aviez une majorité, alors que votre principal concurrent n'en avait pas et qu'il lui faudrait en construire une dans des conditions difficiles. Il semble maintenant que, dans la zone politique que recouvre votre majorité, il y a des turbulences vives qui donnent à penser que ça ne va pas être si facile pour vous.

- LE PRESIDENT.- Vous êtes dans l'erreur. Analysons la situation dans l'opposition et dans la majorité. Je commence par l'hypothèse où l'opposition l'emporterait et où M. Mitterrand serait donc élu avec les voix communistes. Il y aurait alors des élections fin juin. Communistes et socialistes s'y retrouveraient côte à côte comme en 1978, au moment du Programme commun. En trois ans, les électeurs communiste et socialiste auraient donc voté ensemble trois fois. Comment leur expliquer qu'il n'y aurait pas de politique commune ? C'est invraisemblable.

- Je n'ignore pas qu'un raisonnement circule selon lequel les Français seront affolés lorsqu'ils verront un président de gauche et ils éliront une majorité conservatrice à l'Assemblée nationale. C'est une erreur. Un mois et demi après l'élection du Président de la République qui se hâterait de prendre quelques mesures démagogiques, la majorité qui l'aurait élu enverrait une majorité communiste - socialiste à l'Assemblée. Et pour cinq ans.

- QUESTION.- Vous dites que si M. Mitterrand est élu il aura la majorité à l'Assemblée ?

- LE PRESIDENT.- Mais oui : c'est le plus probable. Une majorité comprenant les communistes et supportant tout le poids du parti communiste. L'autre possibilité, c'est que le système s'effondre. Il faut dix ans pour en réparer les dégâts. Les électeurs ne peuvent pas jouer le sort d'un pays sur l'idée que le système s'effondrera. La logique politique conduit à admettre que la coalition socialiste - communiste, si elle est élue, gouvernera le pays. Les électeurs doivent le savoir.\

`Réponse` Venons-en à l'autre camp, celui de la majorité. Des ambitions personnelles amènent quelques personnalités à être candidats. Cela ne prouve pas du tout que l'électorat majoritaire soit un électorat divisé. Les électeurs de la majorité ont voté ensemble en 1978. Si leur candidat est élu en 1981, deux victoires successives de la majorité l'auront au contraire soudée. Pourquoi voulez-vous que les députés se suicident en provoquant une crise politique ?

- QUESTION.- Vous excluez une démarche suicidaire d'une partie de la majorité actuelle ?

- LE PRESIDENT.- Placés devant les choix politiques nationaux, je suis convaincu qu'ils ne peuvent être conduits que par l'intérêt national et le souci d'être fidèles à leur engagement majoritaire.

- QUESTION.- L'un des candidats de la majorité, M. Chirac, semble prendre des positions tellement dures qu'on n'imagine pas bien par quel cheminement il va permettre à la majorité et à ceux qui l'écoutent de se rassembler.

- LE PRESIDENT.- C'est son problème, posez-lui la question.\

QUESTION.- L'un des axes de votre action politique est la limitation des inégalités excessives. Pouvez-vous définir ce qui est excessif ?

- LE PRESIDENT.- Volontiers. Quand on parle de limitation des inégalités, on pourrait faire croire qu'on veut une société dans laquelle tout le monde aurait les mêmes ressources et la même condition. Or, une société de ce type est complètement utopique, contraire à nos aspirations à la liberté, à la récompense de l'effort de l'individu. Nos compatriotes sont contre cette société égalitariste. En revanche, étant donné que désormais les Françaises et les Français vont avoir la même éducation, la même information, qu'ils ont les mêmes droits politiques, il ne peut y avoir entre eux des inégalités de condition de vie d'une ampleur choquante.

- Au fur et à mesure que les sociétés se perfectionnent, l'ampleur des inégalités acceptées diminue. Je ne crois pas qu'on puisse citer de chiffres, car c'est la société elle-même qui s'organise. La plupart des décisions sur les rémunérations sont prises après discussion et négociation. J'avais indiqué en 1974 que nous devions réduire les inégalités qui s'étaient accentuées pendant la période de forte croissance.

Il y en avait d'excessives par-rapport à notre -état social. Et pour la première fois de notre histoire récente, il y a eu effectivement réduction des inégalités de 1974 à 1981.

- QUESTION.- Pensez-vous que la situation actuelle à cet égard est l'un des moteurs de l'opposition non seulement à votre gouvernement ou à votre présidence mais au type de société dans lequel nous sommes ?

- LE PRESIDENT.- Plus maintenant. Cela a été vrai dans la période d'abondance où, je le répète, les inégalités s'étaient accrues. Ceux qui en souffraient, par exemple les travailleurs à faible rémunération, ont vu que l'abondance, au lieu de les rapprocher de la situation moyenne, les en éloignait. Ils ont donc considéré que la société devait changer. D'où les événements de 1968. D'où le Programme commun.\

QUESTION.- Parmi les techniques qui permettent d'éliminer les inégalités, on peut dire schématiquement qu'il y a celles qui s'attachent au revenu et tendent par la fiscalité à se rapprocher de la moyenne, et celles qui s'attachent aux fortunes acquises. Comment peut-on les mettre en oeuvre ?

- LE PRESIDENT.- Pour éliminer les inégalités, il faut d'abord agir sur l'évolution des revenus et des transferts sociaux. Cette action peut être complétée par la fiscalité. Celle-ci a une double fonction. Elle exerce un prélèvement sur un revenu et le redistribue. Mais le prélèvement ne doit pas dépasser une certaine limite. Dans une société de liberté, c'est à l'individu de choisir l'emploi de son revenu. A mon avis, nous avons dans ce domaine atteint et, sur certains points, dépassé la limite. Je ne crois pas que la fiscalité sur le revenu puisse davantage être utilisée comme facteur de redistribution.

- QUESTION.- Et un renforcement des droits de successions ?

- LE PRESIDENT.- Il faut savoir que les Français sont attachés à leur patrimoine. J'estime que l'impôt annuel sur la fortune est inapplicable et à écarter. D'abord, il ajouterait des formalités considérables à la vie quotidienne des Français. Il faudrait tous les ans inventorier le patrimoine de ceux qui sont assujettis et même de ceux qui pourraient l'être. Dans les pays modernes, c'est par l'intermédiaire de l'impôt foncier, que nous utilisons, et de l'impôt sur les successions, que nous possédons aussi, que ces problèmes se traitent. Je reste partisan d'un impôt sur les successions, modéré.

- QUESTION.- Ne pas aller plus loin ?

- LE PRESIDENT.- Sauf les cas de très grande transmission. Je vous rappelle que c'est moi qui ai supprimé un certain nombre d'exonérations. Par exemple l'emprunt Pinay de 1973 qui échappait à l'impôt. J'y ai mis fin. Nous devons faire disparaître un certain nombre de moyens d'évasion, mais garder une imposition modérée.\

QUESTION.- Quelles sont à votre avis les mesures les plus importantes que vous avez prises dans le sens de la réduction des inégalités ?

- LE PRESIDENT.- L'amélioration de la situation des personnes âgées à faibles ressources.

L'amélioration de la situation des femmes seules à faibles ressources. L'évolution du SMIC et des salaires des travailleurs manuels par-rapport au salaire moyen. La situation des handicapés.

- QUESTION.- Quels sont les objectifs en ce domaine, du second septennat ?

- LE PRESIDENT.- Poursuivre cette réduction des inégalités avec une préoccupation de justice sociale, mais en portant une attention particulière à la situation des petites catégories moyennes : employés, petits cadres, agents de maîtrise.. Quelque chose doit être fait pour ces gens qui se trouvent souvent écartés des prestations ou actions à caractère social par des plafonds de ressources. A propos du SMIC, il faut bien voir que non seulement son niveau a été relevé plus rapidement que le salaire moyen, mais qu'il y a eu une diminution importante du nombre de personnes payées au SMIC.\

QUESTION.- On parle aussi souvent d'inégalités culturelles. On a essayé de les réduire, mais les Français ont l'impression que cela aboutit à un nivellement par le bas. Le système d'enseignement est en partie mis en accusation sur-ce-plan. Pensez-vous qu'on puisse, d'une façon profitable pour l'ensemble de la société, réduire ces inégalités culturelles ?

- LE PRESIDENT.- On doit les réduire. On avait pu croire que l'éducation de masse aboutirait à l'éducation élitiste d'autrefois multipliée par le nombre d'aujourd'hui, mais on s'est aperçu qu'il y avait une réduction sensible du niveau des études. Nous avons décidé que l'école et le collège seraient les mêmes pour tous les Français. Cela pose encore quelques problèmes, notamment celui de la manière de traiter dans les collèges le sort des élèves en difficulté sans retarder les autres. Mais on peut dire que de l'école au collège, il y aura désormais unité de la formation culturelle. La difficulté se situe

maintenant avant l'école : en maternelle, et même pendant la toute première éducation familiale. A ce propos j'ai annoncé la création d'un Institut de l'Enfant qui étudiera les conditions de la première formation culturelle de l'enfant. Conditions qui sont encore mal connues.

- Pour le moment on pense qu'il est souhaitable que le plus grand nombre possible de mères qui le désirent puissent accompagner ou conduire l'éducation de leur tout jeune enfant. Ce qui veut dire qu'il faut d'une-part trouver une formule adaptée pour les mères qui travaillent - on pense à des crèches d'un type nouveau - d'autre-part, faciliter la vie des jeunes mères pendant la période où elles veulent se consacrer à l'éducation de leur enfant et leur donner un complément de ressources.\

QUESTION.- Vous avez dit que le fait d'étendre le système d'éducation à un plus grand nombre en avait abaissé le niveau. Vous résignez-vous à cela ?

- LE PRESIDENT.- Le niveau a été abaissé dans un premier temps, il faut le remonter. Il y a d'abord un problème de réorganisation de l'enseignement élémentaire. Il faut y introduire des éléments pédagogiques plus élaborés. Cela a été décidé. Il y a aussi le problème de la formation, du recrutement des professeurs de collège. On augmente cette année le nombre des postes offerts aux candidats au CAPES. Il y a aussi à nouveau le renforcement de la structure de l'enseignement dans les lycées. Le problème universitaire étant, lui, certainement en-train de trouver sa solution, c'est celui de l'école et du lycée qui sera le problème central du prochain septennat.\

QUESTION.- Vous avez privilégié l'amélioration du sort des personnes âgées. Pourquoi leur avez-vous accordé cette priorité ?

- LE PRESIDENT.- Pour une raison affective et une raison historique. Quand, au début de ma carrière, j'ai été élu conseiller général, j'étais président de ce qu'on appelait un hospice de vieillards. Je suis allé visiter cet hospice situé dans une région de montagne, à plus de mille mètres d'altitude. Il n'y avait pas de chauffage, pas d'installation de type médical. Deux salles communes : une pour les femmes, une pour les hommes. Quand quelqu'un mourrait, on ne savait où le mettre et le laissait dans la salle commune le temps qu'on vienne le chercher. C'était un spectacle épouvantable, indigne. J'ai constaté quelle était la situation d'un très grand nombre de personnes âgées. Une société qui fait cela est une société coupable. Aucune justification n'est acceptable. Cette détresse des personnes âgées, qu'elles ont heureusement oubliée mais qui n'est pas loin, vingt-cinq ans à peine derrière nous, a été à l'origine de la priorité que je me suis fixée. La raison historique est la suivante. J'ai toujours été frappé de voir que l'Allemagne `RFA` avait par-rapport à la France une plus grande cohésion sociale. Et j'ai découvert qu'ils avaient traité le problème de leurs personnes âgées il y a longtemps, dans les années 1870 - 80, et que les Allemands ne voyaient pas venir la vieillesse comme les Français, avec terreur.\

QUESTION.- Un autre aspect d'inégalité, c'est l'inégalité devant la sécurité. On parle beaucoup du climat particulièrement dangereux qui règne dans la banlieue des villes. Peut-on, en ce domaine, avoir une action efficace ?

- LE PRESIDENT.- Ce n'est plus un problème d'inégalité. C'est une aspiration à la sécurité. J'ai fait faire une enquête sur la vie dans les banlieues. Ceux qui y habitent n'ont pas toujours un véritable sentiment d'insécurité, mais ils croient que les autres citadins sont plus en sécurité. Ce que, d'ailleurs, les statistiques sur le taux de délinquance démentent. Il y a également des situations différentes, selon qu'il s'agit de banlieues résidentielles ou de banlieues de grands ensembles.

- J'avais été frappé, en allant visiter des grands ensembles de banlieue, de voir que personne ne connaît personne. C'est une décomposition du tissu social, des relations, et cela entraîne des phénomènes de délinquance et de peur. La première chose que j'ai faite a été de changer la politique de construction. On ne construit plus de grands ensembles.

- Le problème de la sécurité est un problème des moyens humains et techniques. On les a mis en place. Ce qui reste à faire, c'est un rapprochement entre celui qui exerce la sécurité et la population. Ce qui existe dans le milieu rural par la gendarmerie. On assure la sécurité par la connaissance les uns des autres. C'est ce qu'on fait progressivement dans les banlieues.\

QUESTION.- Y a-t-il dans le monde une société qui vous fournissent des inspirations sur la gestion de l'égalité et de l'inégalité ? La société américaine par exemple ?

LE PRESIDENT.- Non, ce sont des légendes. La société américaine est beaucoup plus inégalitaire que la nôtre. Les grandes fortunes américaines sont très supérieures aux nôtres et la misère américaine est sans commune mesure avec la française. Les quartiers noirs ou portoricains de New York.. Rien de ce genre n'existe en France. Et en

... sens inverse, les fortunes américaines du Texas.

- QUESTION.- Moins transmises ...

- LE PRESIDENT.- C'est ce qu'on dit. Ce n'est pas vrai. Regardez les Rockefeller, c'est la quatrième génération ! En Allemagne fédérale `RFA`, les inégalités sont, à mon avis, comparables à celles de la France, ou peut-être plutôt supérieures, mais l'homogénéité sociale est plus grande. Donc, pas d'exemple étranger qui s'impose à nous. Je n'en connais pas et je pense que la France, si elle continue ce qu'elle fait, constituera pour les autres, un certain type d'exemple.

- QUESTION.- Vous appartenez à une classe très aisée de la société.

- LE PRESIDENT.- Oui.

- QUESTION.- Est-ce que cela vous désigne pour être celui qui réduira les inégalités ?

- LE PRESIDENT.- Cela n'a pas de rapport. Prenez deux hommes qui ont fait progresser la société ou la justice aux Etats-Unis : Roosevelt, qui a été l'homme du New Deal, était un grand bourgeois fortuné, et Kennedy, qui a représenté un certain idéal de transformation de la société, avait une fortune considérable.\

QUESTION.- Croyez-vous que vous ferez plus en ce sens que vos adversaires ?

- LE PRESIDENT.- Oui. Je suis très attentif aux déclarations de mes concurrents. Le principal a dit que ce qu'il voulait obtenir c'était la victoire du peuple de la gauche. On ne réduira pas les inégalités par une bataille rangée où la gauche s'attaquera au reste du peuple français. C'est une vue dangereuse parce que partielle. Il faut une vue globale. Seul celui qui a une vue globale peut concevoir une réduction progressive des inégalités. Regardez comme le thème de la réduction des inégalités est moins utilisé depuis que j'ai agi en ce sens.

- QUESTION.- M. Marchais veut prendre tous les revenus excédant 40000 francs par mois. Qu'en pensez-vous ?

- LE PRESIDENT.- C'est absurde. C'est à la fiscalité de corriger les rémunérations excessives. Dans le secteur public, les rémunérations sont limitées au-delà d'un certain niveau. Mais l'idée qu'il y ait une machine à éliminer toutes les initiatives et récompenses est une idée absurde. Elle créerait une société aussi inefficace que celle que l'on observe ailleurs où ce système prévaut.\